



CFE CGC Métiers de l'emploi OCCITANIE

Notre Blog : <http://cfecgcmdeoccit.canalblog.com>

Déclaration CFE CGC Métiers de l'emploi Occitanie sur le projet PAG/Plateformes

Le projet concernant les principes organisationnels des activités d'appui gestion en agences et en plateformes était attendu depuis de nombreux mois et interrogeait beaucoup les collègues.

Nous sommes satisfaits de pouvoir rassurer ces collaborateurs car le maintien de ces services et leur utilité au sein de notre établissement sont aujourd'hui confirmés.

Nous ne pouvons que nous en réjouir.

Nous notons également avec satisfaction que le dossier qui nous a été présenté permet d'avoir une vision globale de l'existant, des attendus et des interactions entre les différents dossiers.

Cela facilite notre analyse et permet d'augurer la mise en place d'un déploiement des évolutions à la fois bien anticipé et, nous l'espérons, maîtrisé.

Pour ce qui concerne les pôles appui :

La liste des activités qui doivent être confiées à ces pôles permettra de sécuriser et d'harmoniser le périmètre de leurs interventions. Le plan de formation les concernant, attendu depuis longtemps, génèrera également une montée en compétences bienvenue, et, nous l'espérons, une reconnaissance des qualifications des personnels concernés. Les marges de manœuvre restant à la main des équipes locales devraient par ailleurs permettre de prendre en compte les réalités locales et d'adapter les conditions de travail des agents. Nous insistons toutefois sur la nécessité de mettre en place une véritable animation des pôles appui (réunions, entretiens, retours sur l'activité, suivi du développement des compétences...), condition indispensable pour une véritable qualité de vie au travail. Et nous renouvelons notre demande concernant la possibilité pour les Dape d'organiser la supervision et la relation hiérarchique des collègues des pôles appui comme ils le souhaitent, notamment en lien avec les Dape adjoints lorsqu'ils existent sur le site.

Pour ce qui concerne les plateformes:

Le travail préalable de rapprochement entre les deux DP depuis la fusion des régions permet à priori de ne pas trop bouleverser les organisations actuelles, avec un impact limité de ce fait sur les conditions de travail des équipes.

Le maintien temporaire de l'activité téléphonique « placement » et les prévisions d'activité sur la file indemnisation permettent par ailleurs de rassurer les équipes concernées sur leur avenir immédiat.

Pour ces raisons, les élus de la CFE CGC Métiers de l'emploi émettent donc ce jour un avis favorable.

Il n'en reste pas moins que le dispositif RH proposé, avec des fiches de vœux et la nécessité pour des collaborateurs des plateformes de se repositionner sur des activités différentes, au sein de la plateforme ou dans le réseau, peut rester anxiogène pour les personnels et qu'il conviendra de bien accompagner les changements à venir en ajustant la communication sur les évolutions attendues et en prenant en compte les situations de manière individualisée, sans pression, qu'il s'agisse des agents ou de leurs managers.

Nous nous interrogeons par ailleurs plus particulièrement sur le volet gestion des droits du dossier : nos différents contacts avec le réseau nous amènent à penser que les conseillers GDD sont favorables dans l'ensemble au transfert des appels téléphoniques des DE rattachés à leur agence. Mais la période choisie risque d'être problématique : si les stocks de traitement sont importants après la période de congés, il sera compliqué de faire face à une augmentation des appels, habituelle à cette période de l'année. D'autant plus que le transfert du précontentieux sur les sites du territoire Est va générer davantage d'activité et que les agents recrutés suite à la dernière BDE ne seront pas forcément suffisamment opérationnels pour prendre en charge la gestion globale des comptes.

Nous demandons donc à la direction d'être particulièrement attentive sur ces points.